

Affaire : **6735**

NOTICE TECHNIQUE

RECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE GOMBAUT GAULE



Date de diffusion : 08/05/2018

INDICE 0

Auteur: Jean-Baptiste BRUNET

Email: brunet@be-oregon.com // Tél : 01 45 15 03 44

1- INTRODUCTION

Le principe constructif adopté par le projet est le suivant : il s'agit de remplacer intégralement la passerelle existante par une nouvelle passerelle, le système sera différent de l'existant :

- Les fondations ainsi que la structure des culées seront en béton. Elles viendront remplacés les existantes.
Celles-ci seront conçus pour recevoir sur des appuis en néoprène, afin de réceptionner le tablier.
- Les piles supportant les tabliers seront conçues en structure métallique par des tubes de diamètre circulaire. Celles-ci seront contreventés en tête par des croix de Saint André en profilé de type UPE.
- Une conduite AEP traversera les piles, celle-ci sera sous le tablier.
- Le tablier sera en structure bois de type « Bois lamellé-collé de classe 4 », en Pin maritime (ou autre bois local).
Celui-ci sera divisé en trois parties. Les assemblages seront par plats métalliques fixés latéralement. Tous les assemblages seront conçus pour éviter la rétention d'eau.
Le contreventement sera assuré par des contreventements de type « K ». Ceux-ci seront définitif et permettront la stabilité de l'ouvrage dans son ensemble.
- Le revêtement du tablier sera un système de planche en bois massif de type « Pin maritime (ou autre bois local) de classe 4 ».
Celui-ci sera fixé sur la structure par des lisses filantes parallèles au tablier, reposant elles-mêmes sur des appuis en néoprène. Un dispositif Antivibratoire sera ainsi assuré.
Des bandes anti-dérapantes seront prévus pour chaque lame du revêtement du tablier.
- Les garde-corps seront en bois massif de type Pin maritime (ou autre bois local) de classe 4.
Ceux-ci seront fixés par des ferrures métalliques pour permettre l'évacuation de l'eau.
Ils recevront des tubes en inox pour les mains courantes et des lisses filantes en bois massif de type Pin maritime (ou autre bois local) de classe 4, pour le remplissage du garde-corps.
Au milieu de la passerelle, les garde-corps recevront une planche de bois gravée avec le nom de la passerelle et la date de réalisation de celle-ci.
- La passerelle recevra un capotage en tôle inox ou aluminium pour la préservation de celle-ci.
- L'étude de cette passerelle, sera soumis aux règles de l'art, aux normes de calculs en vigueur (Eurocode 5, Eurocode 3) et autres réglementations spécifiques aux ouvrages d'art.